

**29<sup>ème</sup> Congrès INF-FNI 2004 en Croatie.**  
**Thème « Retour aux racines, l'avenir du naturisme organisé ».**

Au début du vingtième siècle, le développement de l'ère de l'industrialisation a largement induit celui de l'urbanisation et de la densification de la population autour des nouveaux centres d'activité. De nouveaux modes de vie se sont profilés, la vie citadine a favorisé l'accès à plus de confort, à la proximité des commerces et des lieux culturels, aux équipements publics. Mais cette existence à l'aspect attractif a imperceptiblement créé de nouveaux besoins. Les moyens de transport fabriqués par l'industrie: voies ferrées urbaines et interurbaines, premiers véhicules motorisés, bicyclettes, servaient pour une bonne part à retrouver des fragments de cette vie au grand air qui était le vécu quotidien des habitants pendant des siècles. Ce besoin de s'imprégner de la nature se manifestait sous des formes variées: excursions, séjours de vacances, chalets de week-end, jardins ouvriers, sports de montagne, pour ne citer que quelques exemples. A des degrés divers, cette nécessité de contact avec nos éléments naturels devenait consciente et l'émergence du slogan de "retour aux sources" a inspiré certains à aller au bout du raisonnement en refusant toute barrière entre l'homme et la nature; c'est ainsi que la nudité en milieu naturel est revenue, de manière limitée certes, après des siècles de refoulement par les institutions sociales.

Les guerres avaient transitoirement détourné les populations de ces bonnes aspirations, mais ce n'était qu'un temps d'attente et le milieu du vingtième siècle marqua le départ de la mise en application de toutes sortes de philosophies parmi lesquelles le naturisme était déjà très présent.

Vint alors l'époque appelée plus tard, du moins en France, "les Trente Glorieuses". L'euphorie de la croissance et de l'expansion conduisait à un développement matériel sans précédent. Tout en jouissant de l'accès à des biens auxquels les générations précédentes n'osaient jamais rêver dans leur jeunesse, les nouveaux consommateurs étaient vaguement conscients que cette belle médaille pouvait avoir un revers. De nombreux nouveaux citadins étaient pris de nostalgie de la vie bucolique de leur enfance et la notion "retour aux sources" devenait plus populaire. Les moyens d'évasion se sont développés parallèlement et l'idée de jouissance de la nature s'installait dans les mœurs. Cette soif de contact avec les éléments s'est à tel point imposée chez nombre d'habitants de nos pays industrialisés qu'ils ont éprouvé, encore bien plus que leurs aînés, ce besoin de communication totale avec l'environnement que seule la nudité intégrale au sein de la nature peut procurer.

Cependant, cette époque était encore très marquée par des concepts de pudeur associés à des valeurs religieuses et la nudité était mal acceptée par une grande partie de la population. Pour lui donner un semblant de légitimité, les adeptes la vivaient certes dans la joie, mais sur un fond d'austérité compensant une image supposée de dépravation. On y associait souvent le végétarisme, l'interdiction de tout excitant, la vie en retrait de la modernité puisque celle-ci nous éloignait de la nature; on encourageait le sport en obligeant tout le monde à revêtir une tenue sportive en cas de nécessité de s'habiller. L'application de toutes ces règles ne pouvait s'opérer que dans des lieux clos aménagés à cet effet et petit à petit nos pays se constellaient de terrains clôturés et occultés permettant la pratique du naturisme dans des conditions de quiétude relatives.

Ainsi s'est fortement amplifié le phénomène de création des associations naturistes avec, comme toute institution humaine, leurs règles et règlements, condition classique d'une

organisation de base. Par la spécificité du naturisme, ces règles variaient peu de l'une à l'autre des entités qui étaient de ce fait faciles à fédérer. Plusieurs fédérations existaient déjà au début des années 50 et en 1953, la fédération de toutes les fédérations, la FNI, a vu le jour sous l'impulsion d'adeptes particulièrement éminents qui se sont fixé le but de mettre le naturisme à l'usage du plus grand nombre. L'un d'eux, Albert Lecocq, aurait encore accompli bien d'autres prouesses s'il n'avait pas perdu prématurément la vie en 1968. Mais qu'il me soit permis de rappeler que son épouse Christiane a continué à lui rester fidèle en restant fidèle au naturisme. Voyez donc: à plus de 90 ans, elle a fait le voyage de Paris jusqu'ici pour commémorer avec nous ce qu'elle a fondé avec son mari il y a plus de cinquante ans.

D'isolé à local, puis régional, national et enfin mondial, le mouvement naturiste est ainsi devenu une organisation planétaire. L'un des grands mérites des fédérations est d'avoir, dans chaque pays, répertorié successivement toutes les entités naturistes. Après globalisation de ces informations dans un guide initié par la FNI, les naturistes ont pu disposer dès les premières années de son existence, d'un outil efficace pour se rencontrer, lier connaissance et s'ouvrir à d'autres cultures dans une ambiance entre amis vivant le même idéal.

A la fin des années soixante, les contraintes de la censure se sont rapidement relâchées et une partie de la presse, qui a pu être utilisée comme moyen de diffusion de nos idées, nous a amené beaucoup de nouveaux adeptes. Les esprits se sont libérés, mais le respect d'autrui demeurait fortement ancré dans les mentalités. Cette qualité et en même temps le rejet d'habitudes contraignantes et d'obligations irraisonnées constituaient une bonne toile de fond pour le naturisme qui n'avait aucun mal à s'adapter à cette vision. Dans les années soixante dix, notre mouvement a continué de se développer parallèlement à d'autres qui soutenaient des idées très semblables à celles qui étaient alors les nôtres. Souvenons-nous par exemple des Communautés de l'Arche de Lanza del Vasto, de Findhorn en Ecosse, du mouvement des hippies, de la tendance new-age, des écoles de yoga et autres groupes donnant priorité à l'être humain et à son épanouissement, à la fraternité, à la valorisation de la vie, au refus de la violence, à l'amour et au respect de la nature. La notion de tolérance devenait la normalité et il en est résulté un courant ascendant pour la reconnaissance de nos idées.

Vivre libre et pouvoir s'affranchir en plus de toute contrainte vestimentaire, représentait pour beaucoup une réaction par rapport à un carcan éducatif trop strict, d'où une demande croissante à laquelle les associations seules ne pouvaient plus répondre. Dans certains pays, cette tendance a incité des investisseurs à entrer dans le créneau. Des centres de vacances naturistes commerciaux se sont rapidement développés dans plusieurs pays. Soucieux de véhiculer une image correcte auprès de l'opinion, les dirigeants de ces centres se référaient volontiers aux fédérations qui, grâce à leur rigueur morale, leur avaient préalablement balayé la voie et ont facilité leur acceptation auprès des autorités et de l'opinion. Le naturisme organisé s'est ainsi élargi d'une branche importante qui a drainé un nombre grandissant d'adeptes vers cette vie harmonieuse à dominante familiale.

Mais l'idée de la nudité en commun ne s'est pas arrêtée aux portes des centres, qu'ils soient associatifs ou commerciaux. Peu à peu, dans un certain nombre de pays, les partisans de la nudité intégrale ont investi spontanément les bords des mers et autres plans d'eau, avec des résultats se situant entre le refus total du voisinage et la reconnaissance officielle, en passant par des acceptations plus ou moins tacites. Plusieurs facteurs influent sur le succès de ces initiatives: les régimes politiques, les mentalités et les coutumes des habitants, le degré d'évolution des autorités locales, pour n'en citer que quelques uns. Toujours est-il que là où ces démarches ont été couronnées de succès, l'opportunité naturiste a été et continue d'être

largement utilisée par beaucoup d'utilisateurs préférant ne pas se soumettre à des règlements à leurs yeux trop contraignants. Cette vision est compréhensible, voire recevable, d'autant plus que certains responsables de centres organisés ont largement contribué à l'acceptation officielle de la nudité sur de tels lieux, parfois pour offrir en complément des possibilités de baignade naturelle manquant chez eux.

Ces endroits ont souvent en commun leur proximité de l'eau sous une forme ou une autre et leur accès à tout public. Cette dernière caractéristique est-elle intéressante? Sans doute si le site est majoritairement fréquenté par des naturistes attachés à nos valeurs, car il peut nous servir de vitrine et encourager des néophytes à adopter notre manière de vivre. Dans les autres cas, différentes variantes se présentent: mélange de personnes nues et habillées, recherche d'aventures, espace de rencontres diverses, assouvissement de fantasmes, etc... Ce n'est alors plus en correspondance avec ce que nous proposons, car l'esprit familial revendiqué par notre mouvement y est peu présent. Mais gardons-nous de juger: nous y trouvons malgré tout le plus souvent beaucoup de tolérance, qualité qui nous est chère, sachons simplement expliquer les différences.

D'autres observations ont pu être faites. Dans certains pays comme en Allemagne, des sites naturistes sont ouverts à tous, mais leur accès est soumis à une petite contribution financière pour la maintenance des lieux. La tenue des usagers y est généralement correcte. Ailleurs, comme en France par exemple, des clubs de plage induisent par la présence de leurs membres une tenue acceptable sur des sites publics. Bien que n'étant pas vraiment dans ces deux cas dans ce que nous considérons comme naturisme organisé, il s'avère qu'un minimum d'encadrement confère aux usagers une sécurité qu'ils ne trouvent pas sur des sites hors de tout contrôle. Mais ces exemples ne s'apparentent-ils pas dans une certaine mesure aussi d'une forme de naturisme organisé?

Ce qui peut être observé en y regardant de plus près, c'est que la présence d'une structure est plutôt bien acceptée et ressentie comme rassurante. Ce qui est actuellement moins dans l'air du temps, c'est la participation de tous à une œuvre commune.

L'individualisme favorisé par les transports motorisés personnels, les ordinateurs confinant chacun dans sa bulle, les spectacles livrés à domicile par la télévision, un ensemble qui donne une illusion d'indépendance par rapport à son voisin, détourne les gens de la vie associative et des disciplines qui s'y rattachent. Le naturiste, qui n'échappe pas au contexte de son époque, devient plus consommateur. Cet amalgame entre l'acceptation d'une sorte de structure non contraignante et la satisfaction de son individualisme constitue une base favorable pour procurer des clients aux centres de vacances commerciaux où ils achètent des prestations naturistes. L'inconvénient, de plus en plus palpable, est que dans cette branche d'activité comme dans toute autre, le client qui paie se sent roi et respecte ou non, à son gré personnel, les règles qui donnaient longtemps aux centres leur aspect spécifique, notamment la nudité permanente de tous. Comment en sommes-nous arrivés à cette altération de certains centres qui ont représenté pendant longtemps un monde privilégié?

A l'origine, les usagers étaient pour une grande part issus du monde associatif et se justifiaient par leur carte de membre. Dans certains pays comme la France, cette justification était la règle et servait à filtrer les vacanciers. Entre-temps, s'est constituée une clientèle plus ou moins naturiste qui, pour les raisons que nous venons de voir, n'était pas désireuse de vie associative. A son intention furent inventés les "passeports" qui n'étaient en réalité qu'une formalité d'entrée procurant directement ou indirectement des revenus aux fédérations et dans la plupart

des cas aux centres qui les vendaient avec une substantielle plus-value. Et voilà le monde naturiste empêtré dans les pièges de l'argent avec les conséquences que l'on connaît.

Nous n'en sommes pas encore sortis. La fédération française a été touchée de plein fouet par ce phénomène et les dirigeants des autres fédérations s'inquiètent pour leur avenir. Des groupes et sous-groupes se rejettent à tort ou à raison des responsabilités et des crises s'installent. La FNI est prise à partie et accusée d'inefficacité. Mais pas plus que les fédérations nationales, la FNI n'a de pouvoir coercitif légal sur des entreprises respectant les lois de leur pays, fussent-elles naturistes. Elle n'a pas non plus le pouvoir d'empêcher les humains de fonctionner autrement que des humains. Or le mouvement naturiste est une institution humaine, c'est à ne pas oublier.

Dans cette situation compliquée qui affecte depuis deux ans les fédérations européennes, la FNI affirme au mieux sa solidarité avec elles tout en refusant toute compromission avec des organismes aux intentions douteuses. C'est ainsi qu'elle a été amenée à annuler l'an dernier les festivités de son cinquantième anniversaire et les rencontres sportives qui s'y rattachaient. Prévus dans deux grands centres commerciaux français, ces événements majeurs ont été réduits à un tournoi international de pétanque en Allemagne sur le terrain d'une association où, en marge, certains dirigeants de notre mouvement ont pu se rencontrer de manière informelle. Les esprits, encore ajustés sur la solennité initialement programmée, ont de ce fait pu apprécier l'ambiance créée par des membres bénévoles qui ont travaillé d'arrache-pied pour faire de cet événement une réussite. Et tout le monde a redécouvert le naturisme des origines: grande communication entre tous, sens de l'amitié et partage de nos valeurs. Cet exemple, comme d'autres se déroulant en milieu associatif, a montré que si la vie de club est nécessairement soumise à quelques règles incontournables rognant un peu sur l'individualisme de chacun, offre en revanche une atmosphère de respect mutuel caractérisant le naturisme des origines.

Faut-il alors devenir manichéen et dire que les bons naturistes seraient les membres des clubs et les moins bons seraient les autres? Bien sûr que non! Il existe des centres commerciaux dirigés par des patrons naturistes dont l'idéal précède la notion de chiffre d'affaires et qui préfèrent renoncer à un client cherchant à vivre la nudité à la carte plutôt que d'écoeurer, comme cela se passe malheureusement de plus en plus, les naturistes authentiques par la pollution visuelle de clients textiles ayant pourtant à leur disposition 99% de l'ensemble des hébergements touristiques existants. En même temps, cela ne doit pas affranchir les clubs associatifs qui accueillent les naturistes de passage à des tarifs prohibitifs, ce qui est en contradiction avec le respect d'autrui dont nous nous réclamons, ou d'autres qui ne pensent plus à la vie naturelle et à ses critères ou d'autres encore qui refusent d'évoluer en oubliant que ce qu'ils ont bâti doit aussi servir aux générations futures.

A ce stade de la réflexion, quel regard devons-nous en tant qu'acteurs responsables du naturisme organisé, porter sur l'avenir de notre mouvement? A la lumière de ce que nous observons, nous nous apercevons qu'il est possible de pratiquer le naturisme d'une manière saine sous différentes variantes. Non organisé, il est souvent l'occasion du premier pas pour des adhérents potentiels venant rejoindre nos rangs.

Dans sa phase organisée, nous avons vu que le rôle des fédérations est irremplaçable. Elles doivent continuer de fédérer leurs membres et militants en privilégiant toujours notre style de vie. Elles peuvent faire bénéficier de leur recommandation les promoteurs et dirigeants d'entreprises qui ont choisi leur activité sur la base du naturisme et qui en font un commerce

noble de haute valeur morale en étant eux-mêmes imprégnés et convaincus de notre philosophie, prêts à la transmettre à leur personnel en agissant par l'exemple. Ces valeurs, parfois un peu perdues de vue par des préoccupations à court terme, doivent rester notre fil directeur.

La FNI ne sera forte que si toutes ses fédérations membres, tout en s'adaptant au monde qui les entourent, restent fidèles aux principes incompressibles universellement proclamés et reconnus il y a trente ans en France au Congrès de Sérignan. Les naturistes qui s'acquittent de leur vignette annuelle doivent être conscients que par ce geste ils soutiennent certes la reconnaissance du naturisme dans leur pays, mais aussi son accès dans des conditions dignes par des citoyens de pays qui font appel à la FNI pour trouver les arguments leur permettant d'intervenir auprès de leurs autorités.

Sachons ne pas nous perdre dans des querelles destructrices pendant que d'autres pays s'ouvrent au naturisme et érigent leurs nouvelles structures dans l'esprit pionnier qui a animé nos aînés quelques décennies plus tôt. Seul ce retour à nos racines assurera la pérennité d'un naturisme serein.

Charles Oberfell  
Vice-président de la FNI